ANNAPPES

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Desruelles, maire.

Répartiteurs. — Le Conseil désigne les commissaires répartiteurs pour 1923. Sont nommés, pour être soumis à l'approbation préfectorale : Titulaires résidents : MM. Arsène Brunin, Charles Chuffart, J.-B. Droulers, Lambert Delporte, Louis Delplanque, Oscar Leplat. — Titulaires non résidents : MM. Bernaert-Droulers, Ascq ; Alphonse Delsalle, Flers; Lefebvre, Lezennes ; Jules Roman, Flers. — Suppléants résidents : MM. Henri Choquet, Julien Dhondt, Jules Hante, Lucien Lecocq, J.-B. Liénard, J.-B. Meurisse. — Suppléants non résidents : MM. J.-B. Crucq, Ascq; Adrien Ducroquet, Flers; Jules Hennion, Hellemmes; Joveneau-Picavet, Hem. La moitié du nombre présenté sera désignée définitivement par la Préfecture.

Listes électorales. — M. Georges Suel est désigné pour procéder aux opérations préliminaires, en vue de l'établissement des listes électorales pour 1923. MM. J.-B. Delcourt et Verdière sont préposés à l'examen des réclamations.

Eclairage public. — La question de l'éclairage électrique du quartier de l'Hempempont est de nouveau soumise à l'examen du Conseil municipal. Après explication du maire, l'assemblée décide qu'il sera de nouveau fait appel à la Compagnie d'Energie, en vue de la réinstallation, aux conditions établies avant la guerre, de l'éclairage électrique de ce quartier.

Eaux industrielles. — La question relative à l'épuration et à l'écoulement des eaux industrielles provenant de la brasserie Dubus et Catry, est étudiée par M. Merchier, agent-voyer, qui est chargé d'un rapport à ce sujet.

Routes. — La voie Ordouille sera reconstruite en pavés neufs, sur une longueur d'environ 700 mètres.

Dépôts d'immondices. — Le Conseil, après avis du maire, est décidé à mettre obstacle au dépôt des immondices provenant de l'ébouage de la ville de Lille, sur le territoire de la commune. Ces dépôts s'effectuent actuellement dans une propriété privée située à proximité de la Route nationale.

Divers. — L'installation d'un urinoir public à l'entrée de la ruelle d'Ascq est décidée.

Huis clos. — Plusieurs questions d'assistance sont ensuite étudiées à huis clos.

CYSOING

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE, qui eut lieu hier, mardi, fut des plus monotones. Le temps déplorable n'avait pas permis aux marchands, qui, cependant, viennent nombreux chaque semaine, d'effectuer un déplacement parfois lointain. Très peu de marchandises, presque pas d'étalages et des acheteurs très rares. De ce fait, les prix ont varié plusieurs fois pendant le marché, qui se termina très tôt dans la matinée.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL demain, jeudi, à 19 heures, à la Mairie. Ordre du jour : Habitations ouvrières; congé des écoles primaires (communication de l'inspecteur) ; divers; assistance.

La Grande Marque Française
Auguste PELLERIN O*
PANTIN
Margarine de Table
LE COQ
donne avec chaque paquet de 500 gr.
une Superbe Prime.

LE REMPLOI DES INDEMNITÉS accordées pour dommages immobiliers

Le ministère des Régions libérées a fait paraître le 22 octobre dernier, une circulaire relative au remploi des indemnités pour dommages immobiliers. En voici un extrait :

La loi du 18 juillet 1922, relative aux cessions des droits à indemnité de dommages de guerre apporte aux conditions de remploi des indemnités accordées pour dommages immobiliers deux exceptions sur lesquelles il convient d'appeler tout particulièrement l'attention des sinistrés :

1. — Aux termes de l'art. 4, par. 1er, de cette loi l'achat d'un immeuble n'est considéré comme une opération de remploi que s'il revêt un caractère de reconstruction ou de reconstitution. L'immeuble acquis doit donc être, au moyen de travaux effectués sur lui, incorporé à l'immeuble reconstruit ou à l'exploitation industrielle, agricole ou commerciale reconstituée.

L'acquisition d'un terrain ou d'un immeuble n'est qu'une opération secondaire du remploi; l'opération principale est constituée par les travaux de construction, de réparation ou de remise en état.

Dans aucun cas, le sinistré ne peut affecter à l'achat du terrain ou de l'immeuble qu'il se propose d'acquérir une somme supérieure au montant de l'indemnité qui lui a été accordée en perte subie.

Les frais supplémentaires doivent être exclusivement affectés aux opérations de reconstruction ou de reconstitution.

Les cessionnaires d'indemnités pour dommages de guerre peuvent se prévaloir des dispositions de cet article 4 dans les mêmes conditions que les sinistrés dont ils sont les ayants-droit.

En cas de cession portant simultanément sur l'indemnité et sur le fonds, le prix d'achat du fonds peut être admis en remploi de l'indemnité immobilière acquise en même temps, jusqu'à concurrence du montant de la perte subie, si ce fonds doit être incorporé et englobé de la manière ci-dessus exposée dans l'opération de remploi que le cessionnaire a en vue.

2. L'art. 5, parag. 7, de la loi du 17 avril 1919 avait donné aux sinistrés, dont la terre avait été expropriée ou rachetée par l'Etat, la faculté d'effectuer le remploi « dans l'étendue des régions dévastées » à la condition que ce remploi ait lieu exclusivement en matière agricole.

L'art. 4, paragr. 2, de la loi du 18 juillet 1922 étend le bénéfice de ces dispositions au cas de rachat ou d'expropriation par l'Etat de tous les immeubles par nature bâtis ou non bâtis sous la seule condition que les immeubles acquis en remploi aient une destination identique à celle des immeubles expropriés.

Il est à noter que cette disposition ne s'applique qu'en cas d'expropriation par l'Etat. Les propriétaires d'immeubles publics ne peuvent donc pas l'invoquer, ces dernières expropriations étant effectuées non pas par application de l'art. 46 de la loi du 17 avril 1919, mais bien sous le régime du droit commun.

Au surplus, et par application de l'art. 37 de la loi du 17 avril 1919, il appartiendra aux tribunaux de dommages de guerre et, à défaut, aux Conseils de préfecture, de statuer, sous réserve d'appel devant la Commission supérieure, sur tous les différends qui pourront s'élever en cette matière entre l'Etat et les sinistrés ou leurs ayants-droit.

LE CONGRÈS DE L'HABITATION

Nous rappelons que le congrès de l'habitation, organisé par la Fédération régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais, s'ouvrira le samedi 9 décembre, à Lille, dans la salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Nicolle, président de la Fédération. Il comportera deux séances de travail, le matin et le soir, avec des rapports de MM. Dubly (logements et étudiants) ; Devaux (législation de l'habitation); docteur Surmont (hygiène); Dautry (la Cie du Nord et l'habitation); Paul Fremaux (les houillères et l'habitation).

Le soir, à dix-neuf heures trente, à « l'Hôtel Bellevue », grand banquet par souscription.

Le dimanche 10 décembre, dans la matinée, excursion à la cité ouvrière de Lille-Délivrance et à la cité ouvrière « La Lommoise ». A quatorze heures trente, dans la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, séance de clôture, sous la présidence de M. Louis Mercier, président de la chambre des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, avec allocution de M. Louis Nicolle ; discours de M. Louis Cordonnier, membre de l'Institut; rapport sur les vœux, par M. Martin-Mamy, et discours de M. Louis Mercier.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce congrès, dont nous nous bornons aujourd'hui à indiquer, en résumé, le programme général.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 29 DECEMBRE:

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville: bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

La composition du Comité artistique

Nous avons donné, dans un de nos précédents numéros, les noms des hautes notabilités de notre ville, composant les Comités d'honneur et exécutif.

Nous soumettons ci-dessous, aujourd'hui, à nos lecteurs, la liste des personnalités formant le Comité artistique, à qui nous devons le beau concours des projets que nous avons admirés dans la salle des fêtes de la mairie.

La liste des membres du Comité financier et de ses sous-commissions paraîtra ensuite.

Les cinq projets des lauréats du concours 1er degré, seront exposés maintenant au Musée.

(Communiqué officiel).

Président : M. Masure-Six. — Commission des Beaux-Arts : MM. Bruneau Emile, Courtois Eugène, Deschamps Albert, Duthoit Henri, Flipo Pierre fils, Masurel Jacques, Salembien Edmond, Tiberghien-Breuvart Charles, Wante-Lemettre Henri.

Commission du Musée : MM. Muller Félix, Bourgeois Ch., architecte; Ghesquière, Desplanques; Croin Emile, architecte; Lety, Desurmont G., Robbe Urbain, Sevin Maxime, Glorieux.

Architecte : M. Maillard. — Amateurs d'art : MM. Flipo-Lefebvre Fr., Joire Jules, Desurmont J.

Ecole des Beaux-Arts (Professeur) : MM. Lety, peintre; Mullier, peintre; Lesage, dessinateur; Fournet, professeur; Bouilliez J., professeur; Clamaurand, sculpteur; Rousselin, professeur; Verger, professeur.

M. Jerôme, secrétaire général des Comités. — MM. le docteur Leduc, maire; Moulin Georges, adjoint; Willerval, secrétaire général.

Les funérailles de M. Léon Monnier président de la Société de secours aux Blessés militaires

En l'église Saint-Christophe, mardi, à dix heures, ont eu lieu en présence d'une assistance nombreuse, les funérailles de M. Léon Monnier, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société de Secours aux Blessés Militaires (Comité de Tourcoing), membre honoraire de la Chambre de Commerce.

La levée du corps fut faite à la chapelle ardente, à l'église, par Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, entouré d'un nombreux clergé.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Eugène Mathon, délégué régional de la Société de Secours Militaires; Louis Lorthiois, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing; Léon Manaut, vice-président, et Georges Lombard, trésorier de la Croix-Rouge Française, et Me René Legrand, avocat, ami personnel du regretté défunt.

Le deuil était conduit par M. Edouard Monnier, son fils, ayant pour deuillant M. le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution libre du Sacré-Cœur, et M. le colonel Jacquard, du 90e R. I., chevalier de la Légion d'honneur, son gendre.

Derrière le char funèbre suivaient les délégations du Cercle des Officiers, de la Croix-Rouge Française, et de la Fédération des Combattants de la grande guerre, avec le drapeau.

Dans l'assistance, on remarquait MM. le docteur Leduc, conseiller général, maire de Tourcoing; le commandant Joseph Legrand, président de la Fédération des Combattants; Georges Dervaux, président du Groupe des Remplaçants; le capitaine Etienne Guérauger, président du Cercle des Officiers; Eugène Delepoulle, président du Comité de l'Œuvre des Ecoles d'Orient; Edouard Duprez, vice-président du Conseil des Prud'hommes; Louis Dewambrechies, président du Cercle des Anciens Sous-Officiers; Cyrille Desurmont, président des Combattants de 1870-71, etc., ainsi que les membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce; les infirmières de la Croix-Rouge, à la tête desquelles se trouvaient Mmes J. Joire-Wattinne et Jules Desurmont-Motte, et enfin de nombreuses personnalités du commerce et de l'industrie.

La messe fut célébrée par Mgr Leclercq, assisté de MM. les abbés Dethoor et Dupont.

Après l'absoute, qui fut donnée par Mgr Leclercq, le convoi prit la direction du cimetière principal, où se fit l'inhumation.

Les discours

A la sortie de l'église, trois discours furent prononcés par MM. Eugène Mathon et Léon Manaut, de la Société de Secours Militaire, et Me René Legrand, au titre d'ami de la famille. Tour à tour, en termes émus, ils rendirent hommage au dévouement de M. Léon Monnier, rappelant les services rendus à la Sociétés de Secours aux Blessés Militaires, notamment sous l'occupation ennemie. En récompense de ses éminents services, M. Mathon rappela que le général Pau lui fit décerner la croix de la Légion d'honneur.

Cœur ardent et généreux, constant dans ses affections, et attaché aux idées de justice et d'autorité, dit notamment M. Manaut, il était foncièrement épris de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et à la grandeur de la France qu'il aimait d'un culte fervent.

Il avait conservé une âme profondément croyante, et le grand mystère de la mort ne le troubla point. C'est avec sérénité qu'il s'endormit du dernier sommeil en emportant le constant espoir de rejoindre dans l'Eternelle Lumière celle qui avait été sa compagne fidèle, la collaboratrice aimante et dévouée de son existence.

De magnifiques couronnes furent déposées sur la tombe du regretté président, au nom de la Société de Secours Militaire, et le personnel de l'usine.

Les festivités de la Saint-Eloi

Nous avons signalé les différentes attractions inscrites au programme de la fête organisée par le Comité de la rue des Ursulines.

Les organisateurs avaient indiqué M. Dujardin pour la direction de la clique scolaire, c'est M. Pourcelle, qui assume depuis quelque temps cette tâche qui commandera, samedi prochain, cette excellente section de tambours et clairons à la grande retraite aux flambeaux.

Bon nombre de notabilités ont promis aux organisateurs d'honorer de leur présence le gala de bienfaisance au profit du Foyer des Sourds-Muets des Flandres. Le programme sensationnel élaboré pour la circonstance, fait présager qu'il y aura grande affluence, samedi soir, dans le hall de la Bourse de Commerce.

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Pour nos Mutilés. — Au cours de l'exposition des projets du monument aux morts, et avec l'approbation de l'Administration municipale, le Comité d'organisation avait déposé un tronc, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, afin que les visiteurs puissent y mettre leur obole, dont le produit total était destiné au Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons.

Ce dernier vient de recevoir du Comité d'organisation le montant de ces offrandes, s'élevant à la somme de 361 fr. 70, pour être versée à sa Caisse de secours.

La Commission des Mutilés tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'Administration municipale, au Comité d'organisation, ainsi qu'à la population tourquennoise, qui a manifesté une fois de plus, sa vive sympathie envers nos glorieuses victimes de la guerre.

POUR LA MUSIQUE MILITAIRE. — Le chef de musique du 170e R. I., à Strasbourg-Kehl, fait connaître aux jeunes gens intéressés de Tourcoing que le 170e R. I. réserve des places à la Musique du régiment aux jeunes gens capables de faire de suite une première partie dans une musique militaire ou jouant très bien d'un instrument à vent ou à cordes, qui désireraient s'engager.

Ces engagements peuvent être reçus à toute époque de l'année.

Indépendamment de la solde spéciale des troupes d'occupation, il serait laissé aux jeunes engagés toutes facilités pour suivre les cours du Conservatoire de Strasbourg.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — M. Duvillier-Desurmont, rue Winoc-Chocqueel, remontait la rue de Roubaix, en automobile, en suivant le côté droit de la chaussée. Place Sébastopol, une voiture attelée, appartenant à M. Lepers, cultivateur, à Bondues, voulut doubler le véhicule, mais le cheval prit peur et alla se jeter sur l'automobile, y occasionnant des dégâts matériels. Le cheval, qui fut blessé à la jambe, put continuer sa route.

M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

RASOIRS, CISEAUX, COUTELLERIE fine. — Grand choix. Maison de confiance. — Braye, 104, rue de Gand, Tg. — Repassage. 21495d

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de M. Fouan, rue de Roubaix, un ouvrier, M. Charles Dumortier, 31 ans, domicilié à Wattrelos, rue du Vieux-Bureau, a eu le pouce droit écrasé en plaçant une courroie sur la poulie. Trois semaines de repos.

— Dans l'atelier de MM. Ladesous frères, constructeurs, rue du Pont-de-Neuville, un manœuvre, M. Fidèle Goudaillier, 25 ans, domicilié à Hérinnes (Belgique) a reçu un fer sur le pied gauche. Trois semaines de repos.

— *A l'imprimerie de M. G. Duvivier, rue du Haze*, un apprenti imprimeur, M. Eugène Leclercq, 14 ans, rue de l'Epidème, 65, a eu l'index droit pris dans une machine. Trois semaines de repos.

MOUVAUX

MEDAILLE DE LA VICTOIRE. — Les anciens soldats qui désirent être décorés de la médaille de la Victoire, doivent retirer un imprimé à remplir à la Mairie.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Il n'y aura pas de séance demain jeudi, 30 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL

EN LAVANT UNE VOITURE. — Un manœuvre de l'E. L. R. T., Victor Cousin, 71 ans, demeurant rue d'Isly, 14, à Roubaix, est tombé d'un tampon, où il était monté, pour laver une voiture et s'est fortement contusionné l'épaule gauche.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RETOUR DE CORPS. — La Mairie est avisée du retour du corps de Mlle Elise D'Halleyin, exhumée à Modane (Savoie), le 14 novembre 1922. Mlle D'Halleyin était infirmière-major dans une formation sanitaire française.

UN ACTE DE PROBITÉ. — Le jeune Robert Delevoye, rue du Dronckaert, 2, a trouvé une certaine somme d'argent, qu'il a déposée à la Mairie, où elle se trouve à la disposition de celui qui l'a perdue.

Pour vos Cadeaux de Fêtes
Mon Soyez
Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Bijoux « Fix »
7, Rue Pierre-Motte, ROUBAIX
Voyez les nouveaux étalages. 98653d

Pour les Fêtes SAINT-ELOI SAINT-NICOLAS
VOYEZ
Francis De Grave et Cie
Bijoutiers-Joailliers
13, rue de la Bourse, LILLE. Tél. 24.83. 98447

ACHAT AU MAXIMUM DIAMANTS
Bijoux, or, argent, platine. — Orfèvrerie
Dents et dentiers même cassés. — Expertises
HIRSCH, 37, Rue Nationale, 37 — LILLE

LILLE

Université Catholique de Lille

ASSOCIATION DES ETUDIANTS ET ANCIENS ETUDIANTS en PHARMACIE

L'Association des Etudiants et anciens Etudiants en Pharmacie des Facultés Catholiques de Lille, a tenu une importante réunion dimanche. Il s'agissait de reconstituer le bureau et de rendre pleine activité à un groupe qui avait grandement souffert de la dispersion de la guerre. Les adhérents anciens et nouveaux s'étaient donné rendez-vous, d'abord, à l'Hôtel Académique, afin d'assister à la Sainte-Messe. M. le chanoine Dutoit, secrétaire général, avait bien voulu célébrer le Saint-Sacrifice pour témoigner de la sollicitude très particulière des autorités académiques à l'égard de l'Association et de ses membres. A l'Evangile, il rappela le souvenir des morts et emprunta à la liturgie du jour, le sujet d'une courte et substantielle allocution.

Une assemblée générale eut lieu aussitôt après la messe, à la Maison des Etudiants. Le premier mot fut un hommage au passé de l'Association; et pour témoigner de sa gratitude à l'égard de ceux qui le représentent, l'assemblée, à l'unanimité, proclama présidents d'honneur, MM. Cyrille Carrez, assesseur du doyen pour la Pharmacie à la Faculté libre de médecine, et Emmanuel Thieullet, président d'hier, dont on connaît le multiple et infatigable dévouement.

Le bureau est ensuite élu et se trouve ainsi composé : MM. Paul Cordonnier, pharmacien, à Lille, président; Michel Delannoy, vice-président; Marcel Paget, secrétaire; Maurice Lesur, trésorier. Il apparut tout de suite que cette équipe de jeunes, pleins d'adeur, était décidée à faire de prompte et excellente besogne. Les réunions mensuelles, le recrutement, la publication d'un bulletin, furent le sujet d'excellentes résolutions.

A l'issue de l'assemblée, un banquet réunissait à l'Hôtel de l'Europe, un groupe très vivant d'étudiants et d'anciens étudiants, qui fraternisèrent au milieu de la plus franche et de la plus cordiale gaieté. A l'heure des toasts, le jeune président de l'Association, adressa quelques mots de reconnaissance à tous ceux qui avaient assuré le succès de la réunion. M. le chanoine Dutoit, se fit l'interprète de Mgr le Recteur pour féliciter les jeunes gens à qui l'Association devait son renouveau et les confirmer dans leurs résolutions de bon travail et de généreux apostolat.

M. Georges Logié, au nom des anciens, invita ses jeunes camarades à déployer fièrement leur drapeau de catholiques et à faire prévaloir partout les consignes de leur foi religieuse.

Au nom des jeunes, M. Michel Delannoy dit en deux mots les raisons qui les ont déterminés à se dévouer pour l'Association : obéir à un devoir de conscience et perpétuer une belle tradition.

Le siège de l'Association est, comme par le passé, 127, rue Meurein. La cotisation est de dix francs pour les étudiants, quinze francs pour les anciens. Elles sont reçues par M. Marcel Paget, trésorier.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Geneviève Motte, fille de M. André Motte, chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France, et de Madame, née Bouteuny, de Roubaix, avec M. Marcel Dujardin, de Lille.

— On annonce les fiançailles de Mlle Gabrielle Aubert, fille de M. Pierre Aubert et de Madame, née Lucas, avec M. André Babinet, ingénieur des mines, fils de M. Jacques Babinet, et de Madame, née de Margerie, petite-fille de M. de Margerie, qui fut doyen de la Faculté libre des Lettres, à Lille, et nièce de M. de Margerie, ambassadeur de France, à Berlin.

MARIAGES.

— En l'église Notre-Dame, à Tourcoing, a été célébré, lundi, à 11 heures, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Marie-Louise Couvreur, fille de M. Emile Couvreur et de Madame, née Hélène Quartier, de Tourcoing, avec M. René Keirsgieter, fabricant, fils de M. Rémi Keirsgieter et de Madame, née Marie Dupont, de Tourcoing.

Les témoins étaient pour la mariée M. Félix Quartier, fondeur, et pour le marié, M. Léon Eeckloo.

M. l'abbé Vanhoutrive, cousin de la mariée, a reçu le consentement des jeunes époux, après leur avoir adressé une touchante allocution. Il a ensuite célébré la messe. M. l'abbé Mouquet, prodoyen de la paroisse, a procédé à l'offrande.

L'orgue était tenu par M. Camus, le distingué organiste de la paroisse, qu'accompagnait admirablement M. Scherpereel, violoncelliste.

— Mardi, à 11 h., en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Lille, a été béni le mariage de M. Auguste Gamelin, croix de guerre, fils de M. et Mme Paul Gamelin, avec Mlle Marie Scalbert, fille de M. et Mme Henri Scalbert et petite-fille de Mmes Scalbert-Decoster et Lesaffre-Lemaitre.

Avant la messe, qui fut célébrée par M. l'abbé Six, Mgr Scalbert, archiprêtre à Dunkerque, grand-oncle de la mariée, reçut le consentement des jeunes époux, auxquels il adressa une touchante allocution.

LES CIMETIERES DU FRONT. — Voici le programme des travaux qui auront lieu, dans le Secteur d'Hermonville, durant la première quinzaine de décembre 1922 :

Translation dans le Cimetière national H. Maison-Bleue, à Cormicy (Marne), du Cimetière militaire de Montigny-sur-Vesle.

Nombre approximatif de tombes à déplacer : 526 identifiés et 136 inconnus, tous Français.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Dimanche 3 décembre, en matinée, les tournées Ch. Baret, donneront une représentation de « Les Conquérants ou les Rois de l'air », de M. Charles Méri avec Mme Andrée Méry et MM. Paul Amiot et Darcey.

—— **Le prochain grand gala de l'Hippodrome-Théâtre : « La Juive ».** — Voici passé quatre-vingt-sept ans que « La Juive », l'œuvre si fortement charpentée du compositeur Halévy, a connu sa première représentation et son succès, toujours aussi vif en dépit des années, lui réservera longtemps encore une place d'honneur parmi les meilleurs ouvrages du répertoire lyrique.

De l'œuvre de Halévy, « La Juive » est la seule pièce qui ait survécu jusqu'à nos jours. « La Juive » fut représentée pour la première fois, sur la scène du Théâtre de l'Opéra, à Paris, le 23 février 1835, avec comme principaux interprètes : Mmes Falcon (Rachel), Darus (Eudoxie), MM. Levasseur (Eléazar), Nourit (De Brogni), Lefant (Léopold), etc.

C'est peut-être le premier opéra que l'on monta à grands frais sur la scène de l'Académie nationale de Musique. Ce fut un grand succès : pour la mise en scène, on dépensa plus de 150.000 francs. A son apparition, « La Juive » fut considérée comme une œuvre de combat, pour ses théories nouvelles. Elle vit aujourd'hui comme aux premiers jours; le succès est le même et très grand.

—— **Hippodrome-Théâtre. — « La Chaste Suzanne ».** — C'est dimanche prochain, en soirée, qu'aura lieu la représentation de la « Chaste Suzanne. Le populaire Nicot interprétera le rôle de Pomarel; Mlle Valentine Rauly, interprétera le rôle de Suzanne; MM. Rodier, Wertz (Alexis); Mmes Eyrard et Talma, compléteront l'interprétation. Le décor du 2e acte est actuellement l'objet de tous les soins et sera prêt en temps voulu. A la fin du 2e acte, Grande bataille de serpentins entre acteurs et spectateurs. Location, 16, rue de la Gare..

—— **Hippodrome-Théâtre. — « Le Barbier de Séville »**, le chef-d'œuvre de Rossini, sera donné dimanche prochain, en matinée, avec Mlle Beyre (Rosine); MM. Rubeau (Almaviva); Léger-Dehaye (Figaro), et Delpany (Basile). Location, 16, rue de la Gare.

—— **Les galas Karsenty à Roubaix.** — Grâce à l'initiative de la direction du théâtre de l'Hippodrome, nous aurons à Roubaix, cet hiver, quatre galas de grande comédie, auxquels il nous sera donné d'applaudir les plus célèbres vedettes parisiennes, présentées par l'impresario Karsenty, qui a su se faire une réputation exceptionnelle en organisant des galas de comédie française dans les capitales et les grandes villes de l'étranger.

Comme la Hollande et la Belgique font partie des itinéraires mensuels de l'impresario Karsenty, la direction de l'Hippodrome a eu l'heureuse initiative d'attirer son attention sur le centre littéraire et intellectuel qu'offre Roubaix et lui a fait valoir l'excellent accueil que ne manqueraient pas de lui faire les amateurs de beau théâtre qui sont légion dans notre ville. M. Karsenty s'est rendu à ces raisons et désormais Roubaix sera comprise dans ses itinéraires pour quatre galas, qui auront lieu à l'Hippodrome : 1. Le 11 décembre, avec Jacques Baumer; 2. Le 25 janvier, avec Véra Sergine; 3. Le 15 février, avec Marcelle Géniat; 4. Le 13 mars, avec Simone.

La direction de l'Hippodrome espère que sa tentative sera couronnée du succès qu'elle mérite et que le public roubaisien saura lui montrer sa reconnaissance, en assistant en foule à ces galas.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Jeudi 30 novembre, à 8 h. 15 précises, quatrième soirée de gala de comédie de la Tournée Baret : « M. Césarin, écrivain public », pièce en trois actes, de M. Zamacoïs, et l'un des plus grands succès du Théâtre national de l'Odéon.

Dimanche 3 décembre, matinée de gala à 3 heures avec le concours de Mme S. Baron, de la Gaîté Lyrique; de Mlle Léa de Perre, de la Gaîté Lyrique; de M. Borelli, de l'OHpéra-Comique, et de M. Bourgey, de l'Opéra de Nice : 1. « Philémon et Baucis », opéra-comique en deux actes, musique de Ch. Gounod; 2. « La Navarraise », drame lyrique en deux tableaux, musique de J. Massenet. — Location ouverte comme d'usage.

— **Bon Théâtre: « Monsieur Scapin ».** — Le Cercle Talma a donné dimanche deux œuvres très goûtées. « Le Violoneux » du prestigieux Offenbach a mis en scène trois artistes bien connus: MM. Pierre Lemoine, Albert Verrax, Mlle Yvonne Nys. Cette opérette en 1 acte fut suivie de l'interprétation d'une comédie en vers de Richepin: « Monsieur Scapin ». On sait trop ce que l'œuvre de Molière doit à la comédie italienne pour insister sur la filiation de la pièce représentée brillamment par le Cercle Talma. Nous ne ferons donc que ratifier les appréciations élogieuses de l'intelligente assistance en citant: MM. Henry Moinel (Scapin) Darlex (Tristan), Quertant (Esplandias), Marjac (Florisel), Ricard (Barnabé), Mmes Ridez (Dorine), Alexandre (Suzette), Yvonne Nys (Rafa).

—— **Bon Théâtre.** — Dimanche, à 4 heures, « Le danseur inconnu », pièce fort amusante de ce « pince-sans-rire » de Tristan Bernard, interprété par le Cercle Molière. C'est encore un spectacle nouveau pour la région que donne le Bon Théâtre. Location à la Librairie, 18, rue de Tournai.

LILLE. — Gala Croiza-Blanche Selva. — Nous rappelons que le second concert « des Grandes soirées d'Art » aura lieu le samedi 2 décembre, dans la Salle Industrielle, à Lille, 20 h. 30.

Nos mélomanes du département du Nord auront la très grande joie artistique d'entendre dans la même soirée, nos deux plus grandes gloires féminines dans un programme admirablement composé.

Pour cette unique soirée, la direction des Grandes soirées d'Art a décidé de faire un jour de location à Roubaix, chez Mme Jubé, rue de la Gare, aujourd'hui, mercredi 29. La location se continuera ensuite à la Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Nous rappelons que pour les aveugles de guerre et d'institution, l'entrée est gratuite.

—— **Britannicus à Lille.** — Dimanche 3 décembre, à 20 h., à la salle des fêtes de l'Université, 7, rue Auguste-Angellier, « Britannicus », tragédie en 5 ans, de Racine, avec le concours du célèbre artiste Maxime Léry, de l'Odéon, qui a obtenu à la représentation de l'« Avare », à la même salle, une véritable triomphe. Il sera entouré des premiers artistes de l'Odéon. Le spectacle sera terminé à 10 h. 15, pour faciliter les communications.

La location continue à l'Agence Exprinter, 83, rue Nationale.

—— **Séance de Sonates.** — Dimanche 3 décembre, à 15 h., à la salle Æolian, 29, rue Esquermoise, à Lille, matinée de sonates, donnée par M. et Mme Philippot-Delannoy, avec le concours de Mlle Thérèse Delrue, cantatrice de la Schola Cantorum. Au programme: Beethoven, Haydn, Mozart, Schulbert, Schulmann.

Location ouverte à l'Agence Exprinter, 83, rue Nationale, A Lille.

LA SAINTE-CECILE

A WATTRELOS

—— **Musique Municipale.** — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 3 décembre, à la messe de 11 h 30, en l'église Saint-Maclou : « Toujours Jeune », marche du cinquantenaire (Paul Mager); « Obéron », ouverture (Weber); « Rêverie », suite algérienne (Saint-Saëns); « La Glaneuse », fantaisie (F. Fourdrain).

A TOURCOING

—— **Le banquet de la « Muse des Travailleurs » du Blanc-Seau.** — Dimanche dernier, à 14 h. 30, en son local, « Au 9e Hussards », rue de Mouvaux, la chorale « La Muse des Travailleurs » du Blanc-Seau, sous la présidence d'honneur de M. Achille Van Poucke, a donné son banquet de Ste Cécile. Parmi les invités on remarquait MM. Leveugle, Delombaerde et Bruneel, conseillers municipaux du quartier.

C'est M. Delanney, président, qui souhaita les souhaits de bienvenue. M. Achille Van Poucke, président d'honneur, exposa la situation satisfaisante de la société et ses espoirs pour l'avenir.

M. Leveugle assura de toute sa sollicitude l'ancienne et estimable chorale du Blanc-Seau.

Un certain nombre de chanteurs, parmi lesquels MM. Octave Delhaye, Achille Florin et Fernand Méry, se firent ensuite apprécier, en déployant tout leur talent de chanteurs.

M. Bruneel prit ensuite la parole, et, dans une petite causerie improvisée, montra toute la beauté et l'utilité de la musique vocale. Ce discours fut très goûté de l'assistance, qui interrompit souvent l'orateur par ses applaudissements. M. Bruneel montra aussi comment la chanson française avait concouru à l'accomplissement heureux des grands événements de l'histoire du pays. Et plus près de nous, pendant la grande guerre, « La Madelon » n'avait-elle pas stimulé le courage et l'entrain de tous nos soldats? L'évocation de la glorieuse « Madelon » déchaîna les applaudissements de tous les anciens combattants et porta l'enthousiasme à son paroxysme.

Une soirée intime, offerte aux dames, termina cette fête.

—— **Chorale « L'Echo de la Frontière » (La Marlière).** — Le dimanche 26 novembre, à la grand'messe de 10 heures, en l'église Notre-Dame de la Marlière, l'orphéon exécuta, sous l'habile direction de son chef, M. François Devrièse, le « Kyrie » de Dard, et la Messe de Boyer. Pendant l'Offertoire, M. Robert Craco se fit remarquer par son talent d'artiste. A noter M. Henri Delaere qui sut remplir si adroitement son rôle d'accompagnateur.

Après la messe, la société se rendit au local, où fut servi un vin d'honneur. A ce moment, le dévoué président, M. Achille Liétar, présenta ses souhaits de bonne fête à tous. En un discours où chacun reçoit sa part de compliments, il dit le double caractère de la fête de ce jour, en offrant, au sympathique et dévoué M. Devrièse, un cadeau, en souvenir de sa 20e année de direction de la société. Des vivats sont ensuite entonnés par les sociétaires.

Au banquet qui eut lieu ensuite, on remarquait à la table d'honneur, M. Deltombe, adjoint, et M. Eugène Courtois, conseiller, représentant la Municipalité.

La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant toute la soirée.

A LEERS

— **L'Harmonie Municipale** a brillamment fêté, dimanche, la Sainte-Cécile. A la grand'messe, elle a donné une audition de : Le Coquet, pas redoublé, de Bourgeois; Phèdre, ouverture, de Massenet; Les Erynnies, divertissements, de Massenet; Le Colonel Bogey, pas redoublé.

La nombreuse assistance a été véritablement charmée par la virtuosité, le fini de l'exécution, qui confirme le talent dont à juste titre jouit l'excellent directeur de l'Harmonie Municipale, M. Paul Bernard.

A 13 h., 130 convives se pressaient dans la salle de l'Harmonie, pour le traditionnel banquet qui, jamais n'avait été aussi imposant. A la table d'honneur avaient pris place, M. Desmet, président, ayant à ses côtés, deux chevaliers de la Légion d'honneur: MM. Henri Demalaine et Léon Jung, de Roubaix; Joseph Leroy, maire; Pottier, adjoint, et un groupe important de conseillers municipaux et de notabilités.

Au cours du banquet, M. Desmet, président, a constaté avec une légitime fierté, la chaude sympathie qui entoure l'Harmonie Municipale; il a félicité chaleureusement, M. Paul Bernard, directeur, de son talent et de son dévouement; M. Aniet Duez, capitaine, l'âme de la société, l'homme au cœur d'or, qui sait toujours aplanir les difficultés, maintenir l'union au sein de la société. Il a enfin félicité la municipalité et les membres honoraires pour leur attachement à l'Harmonie Municipale. M. Emile Vandenberghe, au nom des membres honoraires, a remercié M. Desmet, et fait un délicat éloge de l'Harmonie Municipale.

A MARCQ-EN-BARŒUL

—— **Harmonie Municipale.** — Dimanche, à la grand'messe de 10 h., l'Harmonie Municipale donna son audition de Sainte Cécile, en l'église St-Vincent. Cette belle phalange musicale exécuta avec maîtrise, sous la direction autorisée de son chef, M. U. Desplanques, une fantaisie, « Le Petit Duc », de Lecocq, un « Concerto » pour clarinette, et une marche, « La Sirène ».

A l'issue de la messe, l'Harmonie parcourut les différentes rues du Bourg, en jouant quelques morceaux de son répertoire.

A 13 h., un banquet réunissait au siège, « Café du Coin », les membres actifs et honoraires de cette importante société. A la table d'honneur avaient pris place, M. Bury, le dévoué président; MM. Delannoy, maire; Delahaye, adjoint; Sauvage, Dubar, conseillers municipaux.

Au dessert, M. Bury remercie de leur présence, MM. Delannoy, maire; Jacquemet, commissaire de police; Boet, président de la Musique de Rouges-Barres; les conseillers municipaux. Il adresse un souvenir ému aux musiciens morts pour la France, et constate avec joie les progrès appréciables de la société. « Le sens musical y est très développé, dit-il, grâce à son chef, M. U. Desplanques. » Il félicite ensuite les professeurs de musique, et particulièrement M. G. Volant. Enfin, pour terminer, il remercie le Conseil municipal, pour l'important subside voté à la société dans sa dernière réunion, et tous ceux qui travaillent au succès et à la bonne harmonie de la société.

M. Delannoy se lève pour porter un toast à la prospérité de l'Harmonie.

M. Delahaye, vice-président, prend ensuite la parole. Il présente à M. Bury, au nom des musiciens, les souhaits de Sainte Cécile, et lui remet, au milieu des applaudissements, le diplôme de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi qu'une plaquette-souvenir à l'occasion de ses vingt ans de présidence dans la société.

Un vivat fut ensuite chanté en son honneur. Un concert clôtura la soirée. Mlle Devret se fit applaudir dans une « Marche Ecossaise » pour piano, de Wittmann; « La Fiancée du Timbalier », de Victor Hugo; « Les Huguenots », de Meyerbeer; « Si j'étais Hirondelle », souvenir de l'occupation, et « La Halte au Village. M. G. Robillard, ténor, lauréat du Conservatoire, chanta avec âme, « Air de Joseph », de Méhul; « Laissez-moi vous aimer » et « Mireille ». M. Marcello, comique militaire, obtint les applaudissements unanimes de l'assistance. MM. G. Volant, lauréat du Conservatoire, et A. Braem, saxophone, interprétèrent avec art, un « Duo Concertant », de Pamyrare. Enfin deux comédies en 1 acte, « Asile de Nuit » et « Les Tribulations d'un Pompier », eurent en MM. A. V..., Léon Volant, Raymond Gadenne, Adrien Facon, Victor Vandelanoitte et André Braem, de bons interprètes.

Nouvelles Militaires

CREATION D'UN GROUPEMENT D'ORIGINAIRES DU NORD A MAYENCE. — Le grand nombre de soldats, venus des départements du Nord en garnison à Mayence, a incité le directeur général du « Foyer du Soldat », à créer un groupement de la région du Nord. Des salles spéciales seront réservées à ce cercle où se trouveront réunis des jeux, des livres et des journaux, parmi lesquels le « Journal de Roubaix ». M. Deschamps, directeur, recevrait volontiers les dons qui pourraient être faits en vue de distraire les enfants du Nord et les récréer un peu de l'atmosphère qui les entoure.

SOLDATS MUSICIENS. — Le Chef de Musique du 170e Régiment d'Infanterie a informé la Municipalité que des places sont réservées dans la musique du Régiment aux jeunes gens capables de faire de suite une première partie dans une musique militaire, ou jouant très bien d'un instrument à vent ou à cordes, et qui désireraient s'engager. Les engagements sont reçus à toute époque de l'année. Indépendamment de la solde spéciale des troupes d'occupation, il serait laissé, aux jeunes engagés, toutes facilités pour suivre les cours du Conservatoire de Strasbourg (Directeur M. Guy Ropartz), que suivent avec succès de nombreux musiciens du Régiment. Tous tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Chef de Musique du 170e R. I., à Strasbourg-Kehl.

Chronique de l'Enseignement

LA GESTION DES COLLEGES COMMUNAUX DE GARÇONS. — Il est institué, auprès du Ministère de l'Instruction publique, une Commission chargée d'étudier les conditions de renouvellement des contrats passés entre les villes et l'Etat, pour la gestion des collèges communaux de garçons, qui viennent à expiration le 31 décembre 1923.

Parmi les membres de cette commission, nous relevons les noms de MM. Farjon, sénateur, maire de Boulogne-sur-Mer; Daniel Vincent, député, maire du Quesnoy; Terquem, maire de Dunkerque, vice-président du bureau permanent du congrès des maires; Labbé, directeur de l'enseignement technique.

ROUBAIX. — Amicale Pierre-de-Roubaix. — Mercredi 29, à 18 h. 30, à l'Ecole, aura lieu la réunion du Comité directeur et de la Commission de tir. Ordre du jour : Concert du 10 décembre; championnat de tir de l'U.R.S.T.R. Le Comité prévient les membres qui ne seraient pas encore en possession de leurs cartes de l'Amicale et de la Fédération pour l'année scolaire 1922-23 qu'ils peuvent les réclamer tous les jours de semaine, de 19 à 20 heures, et le dimanche, de 8 à 12 h., chez M. Louis Décottignies, rue de Rocroi, cour Dillies, 42. La carte fédérale sera exigée à l'entrée du bal de la Restauration qui aura lieu le 9 décembre prochain, salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

—— **Amicale des Arts.** — A l'occasion de l'inauguration du nouveau terrain de sports de l'Amicale, un grand banquet par souscription aura lieu le dimanche 10 décembre, à 18 h. 30, au Café-Laiterie (Parc Barbieux). La cotisation a été fixée à 20 fr. Les adhésions sont reçues par tous les chefs de section et au siège, 108, rue des Arts, jusqu'au 6 décembre. Les dames, comme d'habitude, y sont cordialement invitées.

NORD

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — MM. Ménier, surnuméraire, Roubaix-contrôle, nommé vérificateur 5e cl., sans résidence fixe, Nord. — Audoin, ex-caporal, nommé préposé 3e cl., à Quesnoy-sur-Deûle, distilleries. — Jourdain, adjudant-chef, nommé préposé 3e cl., Comines, distilleries, Nord. — Sayerse, ex-adjudant-chef, 3e cl., Wambrechies, distilleries, Nord. — Baup, adjudant, 3e cl., Haubourdin, glucose, Nord. — Dubois, adjudant-chef, nommé préposé 3e cl., Thumeries, raffineries, Nord. — Saturni, adjudant, préposé 3e cl., Quesnoy-sur-Deûle, distilleries. — Prudhomme, vérificateur, 3e cl., Roubaix.— Chourreau, préposé 1re cl., Roubaix, est nommé préposé principal de 1re cl.

IMPRUDENCE MORTELLE A OSTRICOURT — Deux Algériens meurent asphyxiés. — Huit Algériens viennent d'être victimes de leur imprudence à Ostricourt. Dans la soirée de dimanche, ils étaient entrés dans une maison des mines et, comme il faisait froid, ils allumèrent le poêle. Pour intensifier la chaleur de la salle, ils enlevèrent le couvercle.

Lundi matin, six d'entre eux se réveillèrent dans un état grave; les deux autres étaient morts asphyxiés.

INCENDIE D'UN MAGASIN A BOULOGNE-SUR-MER. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans le magasin de M. Delattre, 50, rue Amiral-Bruix, à Boulogne-sur-Mer, qui renfermait un important matériel électrique. Du rez-de-chaussée, le feu gagna rapidement les appartements de M. Letellier, au premier étage.

A trois heures du matin, les pompiers étaient maîtres de l'incendie, mais le magasin et les appartements étaient détruits.

GRAVE ACCIDENT DANS UN MANEGE A SECLIN. — Pédalant sur un manège à vélos, le jeune, Albert Duburcq perdit l'équilibre et tomba, un pied engagé dans la pédale. La tête du pauvre garçon heurta une colonne du manège. Ramassé dans un piteux état le jeune imprudent fut reconduit chez ses parents après avoir reçu des premiers soins d'un docteur.

PAS-DE-CALAIS

UN CHARRETIER ECRASÉ A BOULOGNE. — Lundi, vers 8 h. 30, M. Eugène Sueur, 60 ans, effectuant un chargement de bois au bassin Loubet, glissa et tomba sous sa voiture; le cheval prit peur, avança et la roue droite de la voiture, passa sur la tête du charretier, qui expira peu après.

LE « CHORAL DU NORD » A PARIS. — Nous apprenons la formation, à Paris, du « Choral du Nord », société orphéonique mixte, recrutant ses membres parmi tous nos compatriotes habitant la capitale.

Le Conseil d'administration en a été composé comme suit :

Président directeur, M. Camille Stien, de Lille; vice-présidents, MM. Agache, de Lille; Debruyne, de Lille; trésorier, M. Petitpré, d'Hazebrouck ; secrétaire, M. Huyghe, de Lille; secrétaire adjoint, M. Salignon, de Dunkerque; membres du Comité : MM. Barbieux, de Lille; France, de Lille; Laloy, de Lille, et Stoops, de Roubaix; dames déléguées : Mmes Barbieux et Huyghe, de Lille.

Les réunions ont lieu tous les vendredis, à 21 heures, au local, Brasserie Russe, 39, boulevard du Temple (République).

MORT DE M. LEROY, MAIRE D'ARRAS. — On annonce la mort, après une courte maladie, de M. Victor Leroy, maire d'Arras, décédé à l'âge de 66 ans.

BELGIQUE

EN L'HONNEUR DE M. HERBETTE LE NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE A BRUXELLES

Bruxelles, 28 novembre. — Les deux Chambres de commerce françaises, toutes les sociétés françaises de Bruxelles réunies dans un accord unanime, ont fêté, hier soir, le nouvel ambassadeur de France, M. Herbette.

Un banquet intime a été servi à l'école française auquel prenaient part 250 convives.

L'ambassadeur était entouré du personnel de l'ambassade, du général attaché militaire, de l'attaché commercial, des officiers de la mission militaire, du consul de France en Belgique.

Etaient présents tous les présidents de sociétés et de groupements français en Belgique. M. Pierrard, doyen d'âge, président, a pris la parole au nom de tous, pour présenter à l'ambassadeur les sentiments d'affectueuse déférence de tous les Français de Belgique et pour l'assurer du dévouement et de la collaboration de tous à l'œuvre commune.

Un concert a clôturé cette soirée, au cours de laquelle des artistes français se sont fait entendre et notamment MM. Razavet, Charmat et Perret, du Théâtre de la Monnaie, accompagnés par M. G. Renson.

L'orchestre symphonique, dirigé par M. Blondel, s'est fait entendre au cours du dîner.

Des télégrammes ont été envoyés à MM. Millerand et Poincaré.

UN TRAITÉ DE TRAVAIL ENTRE LA FRANCE ET LA BELGIQUE

Bruxelles, 28 novembre. — Le département de l'Industrie et du Travail a mis à l'étude l'élaboration d'un projet d'un traité de travail avec la France, qui aurait pour objet de permettre aux travailleurs d'un pays de s'embaucher librement dans l'industrie de l'autre pays et d'y jouir de tous les avantages des travailleurs indigènes, notamment en ce qui concerne la protection légale relative aux conditions de travail et d'existence, à l'acquisition, la possession et la transmission de la petite propriété rurale et urbaine.

Le projet prévoit que les salaires des travailleurs d'immigration ne pourra être inférieur à celui que, dans les mêmes entreprises, reçoivent, à travail égal, les ouvriers nationaux de même catégorie.

DELEGUES BELGES A STRASBOURG

Bruxelles, 28 novembre. — M. G. Royers, sénateur, et M. J. Bruuet, ministre plénipotentiaire sont partis à Strasbourg comme délégués de la Belgique à la session de la Commission centrale pour la navigation sur le Rhin, qui s'ouvre le 1er décembre.

LES FETES DE CESAR FRANCK

Le Roi a fait remettre à M. Henri Rabaud la cravate de commandeur de l'Ordre de Léopold, et à MM. Fix Masseau, sculpteur, et Lafaurie, secrétaire du Comité César Franck à Paris, la croix de chevalier du même ordre.

L'EMBAUCHAGE DES OUVRIERS EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Le département de l'industrie et du travail a mis à l'étude l'élaboration d'un projet de « Traité de travail », avec la France.

Ce traité aurait pour objet de permettre aux travailleurs d'un pays de s'embaucher librement dans l'industrie de l'autre pays et d'y jouir de tous les avantages des travailleurs indigènes, notamment en ce qui concerne la protection légale, relative aux conditions de travail et d'existence, à l'acquisition, la possession et la transmission de la petite propriété rurale et urbaine. Le projet prévoit que le salaire des travailleurs d'immigration ne pourra être inférieur à celui que, dans les mêmes entreprises, reçoivent, à travail égal, les ouvriers nationaux de même catégorie.

TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE
en Typographie, Lithographie; Reliure exécutés avec les plus grands soins par l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Roubaix.